



Université  
de Lomé

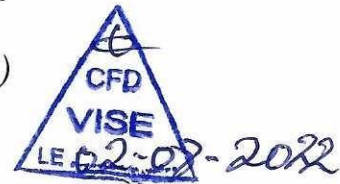
CENTRE D'EXCELLENCE  
REGIONAL POUR LA MAITRISE  
DE L'ELECTRICITE (CERME)



*Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME*

AVENANT N°01 AU MARCHÉ N° 00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA DU 02  
MARS 2022

(DRP N°06B/2021/UL-CERME/IDA du 16 novembre 2021)



<u>TITULAIRE:</u>	ECNG-BTP
<u>NIF:</u>	1000327906
<u>MONTANT DU CONTRAT INITIAL :</u>	12 518 076 FCFA HT/HD 14 771 330 FCFA TTC
<u>MONTANT DE L'AVENANT :</u>	2 257 400 FCFA HT/HD 2 663 732 FCFA TTC
<u>MONTANT GLOBAL D'EXECUTION :</u>	14 775 476 FCFA HT/HD 17 435 062 FCFA TTC
<u>DELAI D'EXECUTION INITIAL :</u>	Trois (03) mois
<u>DELAI D'EXECUTION DE L'AVENANT :</u>	Un (01) mois
<u>DELAI GLOBAL D'EXECUTION :</u>	Quatre (04) mois
<u>GARANTIE DE BONNE EXECUTION :</u>	05% du montant de l'avenant
<u>DELAI DE GARANTIE :</u>	Inchangé
<u>RETENUE DE GARANTIE :</u>	Inchangé
<u>PAIEMENT AU COMPTE N° :</u>	001844102101 58 Union Togolaise de Banque (UTB)
<u>FINANCEMENT :</u>	Don IDA 536 (Banque Mondiale)

**Yao Dodji AZEVI**

IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget de l'Etat, Exercice 2022

Imputation N°55300412117101063500009804160211112

« Recherches en vue de la valorisation des ressources humaines »

# 1- ACTE D'ENGAGEMENT DE L'AVENANT

AUX TERMES DU PRESENT AVANANT N°1, CONCLU

## ENTRE

L'Université de Lomé (UL), à travers le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), ayant son siège dans l'enceinte de ladite université, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, BP : 15 15, Tél : (+228) 22 51 35 00, fax : (+228) 22 51 85 95, Email : [cerme\\_ul@univ-lome.tg](mailto:cerme_ul@univ-lome.tg)/[www.cerm](http://www.cerm), représentée par la Personne Responsable des Marchés Publics, **Madame Cicavi Akuavi SOSSOU**, ci-après appelée l' "Autorité Contractante" ou (le " Client ") **d'une part,**

## ET

L'Entreprise de Construction de la Nouvelle Génération Bâtiment Travaux Publics (ECNG-BTP), Agbalépédogan, von de la pharmacie nation, non loin du bar Kilombo, S/C BP : 31 106 Lomé, Tél : (+228) 90 28 27 47/98 12 35 78, Email : [ecngbtp@gmail.com](mailto:ecngbtp@gmail.com), Numéro d'identification fiscal : 1000327906, RCCM : TG-LOM 2014 A 2648 Lomé-TOGO, représentée par Monsieur **TONOU Kodjovi**, en qualité d'Entrepreneur Individuel (ci-après désigné comme « l'Entrepreneur ») **d'autre part.**

ATTENDU que le Maître d'Ouvrage désire que certains travaux soient réalisés par l'Entrepreneur, c'est-à-dire les « Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME », et a accepté son offre en vue de leur réalisation **pour un montant de quatorze millions sept cent soixante-onze mille trois cent trente (14 771 330) francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

Que le Marché N° 00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, a été conclu entre le Client et le Titulaire aux fins d'exécution des prestations sus décrites pour une **durée maximum de trois (03) mois.**

Que suite à la notification du marché sus visé et qu'au cours de son exécution, il y a eu nécessité et urgence de modifications de certaines quantités des travaux conformément au plan d'exécution afin de mieux atteindre les objectifs pédagogiques visés et surtout répondre au réel besoin des bénéficiaires. En effet, les travaux à exécuter étant une rénovation d'un Laboratoire d'énergie construit depuis lors et susceptible de connaître une dégradation au fil du temps, tous les paramètres et contours de la consistance des travaux ne pouvaient être plus ou moins cernés qu'à l'étape d'exécution.

Qu'étant donné que la prise en compte de l'ensemble de ces modifications par l'entreprise ECNG BTP, a engendré l'augmentation de la consistance des travaux impliquant un coût supplémentaire estimé à 18,033% par rapport au marché initial et nécessitant une durée d'exécution additionnelle en vue de la finalisation des travaux conformément aux textes en vigueur, sources des modifications majeures susceptibles d'un additif au contrat initial.

Considérant que le présent additif est subordonné des formalités administratives et juridiques devant aboutir à **un avenant N°1 au Marché initial.**

**II EST ARRETE ET CONVENU DE CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet d'une part de **prendre en compte les coûts supplémentaires dus aux modifications** survenues suite à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'exécution, portant ainsi le montant global d'exécution du marché à **dix-sept millions quatre cent trente-cinq mille soixante-deux (17 435 062) FCFA TTC** et d'autre part de **proroger d'un (01) mois le délai d'exécution** du marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, portant ainsi le **délai d'exécution global du marché à quatre (04) mois** en vue de permettre à l'entreprise de finaliser les travaux selon les règles de l'art.

#### **ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT**

Les pièces constitutives de l'avenant sont les suivantes :

- a) le présent avenant n°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 ;
- b) le Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022;
- c) le courrier N°001/05/2022/ECNG-BTP en date du 23 mai 2022 demandant l'actualisation du marché et l'avenant ;
- d) le procès-verbal de la séance d'actualisation du marché survenue le 08 juin 2022 ;
- e) la lettre N°1995/MEF/DNCMP/DRMP&DAJ du 15 juillet 2022 autorisant la signature de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022.

#### **ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION DE L'AVANANT**

Le délai d'exécution du Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, initialement prévu pour trois (03) mois, est prorogé d'un (01) mois, portant ainsi le **délai global d'exécution du marché à quatre (04) mois.**

#### **ARTICLE 4 : MONTANT DE L'AVENANT**

Le montant de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 est de deux millions deux cent cinquante-sept mille quatre cents (2 257 400) FCFA HT/HD, soit *deux millions six cent soixante-trois mille sept cent trente-deux (2 663 732) FCFA TTC*, représentant *18,033%* du montant TTC du marché initial (14 771 330 FCFA) et correspondant aux prestations additionnelles dues à l'augmentation des quantités après son actualisation suivant le plan d'exécution échu.

Le montant global d'exécution du marché est ainsi porté à quatorze millions sept cent soixante quinze mille quatre cent soixante seize (14 775 476) FCFA HT/HD, soit *dix-sept millions quatre cent trente-cinq mille soixante-deux (17 435 062) FCFA TTC*.

#### **ARTICLE 5 : DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT**

Les droits de timbres et d'enregistrement du présent avenant sont à la charge du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 6 : REFERENCES AUX CLAUSES DU CONTRAT INITIAL**

Les clauses du Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022 non modifiées ou non annulées par le présent avenant restent inchangées et demeurent applicables.



#### **ARTICLE 7 : APPROBATION DE L'AVENANT**

Le présent avenant ne sera définitif qu'après son approbation par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur au Togo, les jours, mois et année mentionnés ci-dessous.

TRAVAUX DE RENOVATION DU LABORATOIRE DES ENERGIES  
RENOUVELABLES DE LA FACULTE DES SCIENCES (FDS) AU PROFIT DU  
CERME

AVENANT N°01 AU MARCHE N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA DU 02  
MARS 2022

<p>Lu et accepté Pour l'ECNG-BTP, Le Gérant</p> <p>Lomé, le 28 JUIL 2022</p> <p><b>ECNG - BTP</b> 03BP-30966 / Tél: 90 28 27 47</p> 	<p>Dressé et présente par La Personne Responsable des Marchés de l'Université de Lomé</p> <p>Lomé, le 28 JUIL 2022</p>  
<p>Approuvé par Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</p> <p>Lomé, le 09 AOÛT 2022</p>  	

**Kodjovi TONOU**

**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**

**Prof. Majesté N. Ihou WATEBA**



**3- Le courrier N°001/05/2022/ECNG-BTP en date du 23 mai 2022 demandant l'actualisation du marché et l'avenant**

Lomé, le 23 Mai 2022

A

Madame la Personne Responsable des  
Marché Publics de CERME



**Objet :** Demande d'actualisation du marché en vue d'un avenant

**Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables  
De la faculté des Sciences (FDS) au Profit du CERME  
Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA**

Courrier n°001/05/2022/DG/ECNG-BTP

Madame la Personne Responsable,

Dans le cadre de la réalisation des travaux cité en objet, nous venons par la présente note vous informé des modifications et des ajouts de certains travaux occasionnés par la proposition du plan d'exécution des travaux et au besoin réel des bénéficiaire ou utilisateur de ces locaux, dont la mission de contrôle juge nécessaire pour un bon fonctionnement de l'ouvrage.

En effet suite au aménagements opéré dans la réalisation des travaux, nous avons demandé à la mission de contrôle par courrier n°001/04/2022/DG/ECNG-BTP en date de 29 Avril 2022, de procédé à l'actualisation du marché en vue d'un avenant pour nous permette de demander premièrement un attachement et de ce fixé et pouvoir terminer les travaux.

Dans l'attente toujours de la réponse à notre courrier, L'entreprise note également qu'elle rencontre des difficultés financières pour achever les travaux.

Le taux d'avancement des travaux à ce jour est estimé à : 70%

Veuillez agréer, Madame la Personne Responsable, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Responsable



**TONOU Kodjovi**

β

#### **4- Le procès-verbal de la séance d'actualisation du marché**





Université  
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE  
REGIONAL POUR LA MAITRISE  
DE L'ELECTRICITE (CERME)



Autorité contractante : Université de Lomé (UL)

Projet : Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

Objet du marché: Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME

Numéro du Marché : N°00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA

Montant du contrat: 12 518 076 FCFA HT/ID, soit 14 771 330 FCFA TTC

Source de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Titulaire : ECNG-BTP

Lieux : Laboratoire sur l'Energie Solaire de la Faculté des Sciences (LES/FDS) de l'Université de Lomé (UL).

## PROCES-VERBAL D'ACTUALISATION

( des détails quantitatifs et estimatifs des ouvrages, objet du marché susvisé en vue d'une réalisation des ouvrages utilitaires et durables au profit des bénéficiaires)

1. L'an deux mil vingt-deux et le mercredi, huit juin une équipe composée de :
  - **M. GBABA Kodjovi Sénanou**, Docteur, Ingénieur Génie Civil, Enseignant-Chercheur à l'ENSI, *Président, Chef de mission, Personne externe au CERME* ;
  - **M. SEBOU Igoma**, Ingénieur Génie civil à l'ENSI, *1<sup>er</sup> Rapporteur, Personne externe au CERME* ;
  - **M. KOUTO Yaovi Agbéko**, Ingénieur Génie Civil à la Direction de la Planification et de la Prospective à l'Université de Lomé (DPP), *Membre, Personne externe au CERME* ;
  - **M. SAGNA Koffi (MA)**, Chef Service sauvegardes environnementales et sociales du CERME, *Membre*;
  - **M. DJONGOU LARE Kanto Koiassi**, Spécialiste en passation des marchés du CERME, *Membre et* ;
  - **M. SETEKPO Ayéwu Kodjo Mawuko**, Technicien en électricité à l'ENSI, *Membre, Personne externe au CERME*,

a procédé à l'actualisation des détails quantitatifs et estimatifs sur les sites du marché N°00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA conclu entre le client (UL-CERME) et le titulaire ( ECNG BTP).

L'opération s'est déroulée en présence de Messieurs TONOU Kodjovi et NANGOUM Warapise respectivement Gérant et Chef Chantier de l'entreprise ECNG BTP.

2. La présente opération fait suite au courrier N° 001/04/2022/DG/DG/ECNG-BTP du 29 avril 2022 introduit au comité technique par le Titulaire sollicitant l'actualisation des quantités en vue d'un éventuel au motif des modifications des quantitatifs de certains postes lors de la réalisation des travaux conformément au plan d'exécution suite aux orientations et à acceptation du comité technique en vue répondre au réel besoin des bénéficiaires.
3. L'objet est d'évaluer de façon exhaustive les modifications et quantités survenues d'une part et d'effectuer un rapprochement systématique entre les quantitatifs contractuels et celles assujetties suivant le plan d'exécution d'autre part.
4. L'équipe a effectué une visite systématique de tous les ouvrages, objet du présent marché.

A l'issue de l'opération, les parties dégagent les constats suivants:

- l'aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire ;
- les modifications du plan initial ont engendré des augmentations des quantités de la fondation, des maçonneries et béton de même que les revêtements et carreaux ;
- l'état de dégradation avancé de la toiture a obligé l'entreprise à faire la dépose totale de cette dernière au lieu d'une dépose partielle prévue ;
- la suppression des portes et fenêtres en bois de même que la diminution de la quantité des lavabos ont par contre occasionnées une moins-value ;
- l'équipe trouve également que la réalisation d'un aménagement paysager devant le Laboratoire serait pertinente en vue de contribuer à la sauvegarde environnementale ;
- le rapprochement du montant contractuel (14 771 330 FCFA TTC) et celui le total coûts engendrés conformément à la mise en œuvre du plan d'exécution (17 317 062 FCFA TTC), dégage une augmentation en valeur de 2 663 732 FCFA TTC, soit 18,033% ; et
- l'augmentation des quantités dont la valeur est estimée à environ 18,033% du montant du marché initial (confer annexe 2) .

Le titulaire réitère sa demande en vue d'un avenant N°1 au contrat initial pour lui permettre d'amortir les frais engendrer par l'ensemble des modifications et surtout lui doter les ressources additionnelles pour finaliser l'exécution du marché selon les règles de l'art. Il a ensuite souhaité que l'Autorité Contractante lui accorde un délai supplémentaire d'un (01) mois pour la finition des travaux conformément aux textes étant donné que ce dernier est éminent et vient à échéance le 10 juin 2022.

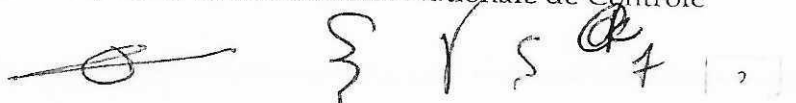
L'équipe a pris acte des doléances du Titulaire et note de la nécessité et la pertinence d'un avenant dans la mesure où les modifications sont d'ordre majeur. L'équipe, après une évaluation globale des travaux, estime le taux d'exécution à environ 90% contre un taux de consommation du délai de 89% et une consommation financière de 0%.

Après échanges et après avoir pris conscience des incidences des modifications majeures et substantielles survenues dans l'exécution du présent marché, l'équipe suggère à l'AC-UL et au CERME ce qui suit :

- accorder un délai supplémentaire d'un (01) mois à l'entreprise ECNG BTP pour lui permettre de finaliser les travaux dans un délai formel ;
- doter au Titulaire des ressources financières additionnelles (à concurrence de 18,04% équivalant à la somme de 2 663 732 FCFA TTC ) pour lui permettre de finaliser les travaux et de les livrer selon les règles de l'art ;

L'équipe note également que la prise en compte par l'AC et le CERME des suggestions sus énumérées en lien avec les doléances du Titulaire implique un additif au contrat initial (avenant) en vue d'une conformité sous-tendant.

L'équipe a notifié au Titulaire qu'un compte sera soumis à l'AC-UL et au CERME pour une suite à ses requêtes. Elle a également qu'en cas d'avenant, l'avis de la Direction Nationale de Contrôle



des Marchés Publics (DNCMP) sera requis avant sa signature ainsi que la Banque Mondiale qui en sera informée.

Le Titulaire a tout même suggéré qu'il y ait plus de célérité dans le déroulement de la procédure d'avenant pour lui permettre de livrer le joyau le plus tôt possible.

Enfin, l'équipe a recommandé au Titulaire de tout mettre en œuvre pour l'exécution. Toutefois, le document d'avenant, assorti des annexes devra requérir à l'avis de la DNCMP avant sa signature.

Eu égard à tout ce qui précède, le présent procès-verbal est dressé et signé les jours, mois et an que ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé

Pour ECNG BTP

TONOU Kodjovi



NANGICHIM Wadapise

Pour le comité technique de contrôle et de suivi

K. Senamou GBAFA

SEBOW Igoma

SETECPO Ayéwa K.M.

SPM-CERME

DJONGOU LARE  
Kanto Kobasi

BAGNA L.

Annexes

~~\_\_\_\_\_~~

7

Ann.

Université de Lomé/CERME

ACTUALISATION DU MARCHÉ

Marché N°00163 /2022/DRP/UL-CERME/T/IDA : Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME  
Crédit IDA 6512-IG (Banque Mondiale)

N°	Désignations	U	Marché Initial			Marché Actualisé			Plus ou moins valu	
			Prix unitaire	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant		
1.	<b>INSTALLATION ET REPLI</b>									
1.1	Installation et replis de chantier	ff	100 000	100 000	1	100 000	1	100 000	0	-
1.2	Aménagement d'un espace magasin pour stocker les matériels entreposés dans le laboratoire	ff	100 000	-	1	100 000	1	100 000	1	100 000
	<b>SOUS -TOTAL1</b>			<b>100 000</b>		<b>200 000</b>		<b>200 000</b>		<b>100 000</b>
2.	<b>TERRASSEMENT</b>									
2.1	Fouille en puits	m3	1 000	8 300	18,3	18 300	10	10 000		10 000
2.2	Remblai provenant des fouilles et d'apport	m3	800	10 176	53,97	43 176	41,25	33 000		33 000
	<b>SOUS -TOTAL 2</b>			<b>18 476</b>		<b>61 476</b>		<b>43 000</b>		<b>43 000</b>
3.	<b>MACONNERIE-BETON</b>									
3.1	Démolition du mur sur 20 ml (soubassement + élévation) compris évacuation des gravas	Fft	100 000	100 000	1	100 000	0	-		-
3.2	Béton de propreté	m3	35 000	28 980	0,828	28 980	0	-		-
3.2	Béton armé pour semelle isolée	m3	72 000	232 560	3,23	232 560	0	-		-
3.3	Béton armé pour longrine	m3	72 000	56 880	1,3	93 600	0,51	36 720		36 720
3.4	Béton armé pour poteau	m3	72 000	129 600	1,8	129 600	0	-		-
3.5	Béton armé pour paillasse et terrasse d'entrée	m3	65 000	201 500	4,1	266 500	1	65 000		65 000
3.6	Béton armé pour chaînage	m3	72 000	42 480	1,14	82 080	0,55	39 600		39 600

*(Handwritten signature)*

3.7	Maçonnerie en agglos pleins de 20 pour le soubassement	m <sup>2</sup>	23,76	5 500	130 680	47,26	259 930	23,5	129 250
3.8	Maçonnerie en agglos creux de 15 pour l'élévation	m <sup>2</sup>	75,24	5 000	376 200	173,24	866 200	98	490 000
3.9	Maçonnerie en agglos pleins de 15 pour paillasse	m <sup>2</sup>	22,5	5 500	123 750	32,5	178 750	10	55 000
3.10.	Construction d'une fausse sceptique de 30 usagés minimum	ff	1	300 000	300 000	1	300 000	0	-
3.11.	Construction d'un puisard pour eaux usagées de 30 usagés minimum	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	-
	<b>SOUS-TOTAL 3</b>				<b>1 872 630</b>		<b>2 688 200</b>		<b>815 570</b>
4.	<b>REVETEMENT/CARRELAGE</b>								
4.1	Enduit(crépiage) sur mur intérieur et extérieur	m <sup>2</sup>	148,5	1 000	148 500	279,23	279 230	130,73	130 730
4.2	Traitement des fissures, grillage et produits y compris toutes suggestions	ff	1	50 000	50 000	1	50 000	0	-
4.3	Fourniture et pose de carreaux sur paillasse et mur(paillasse)	m <sup>2</sup>	92,97	8 000	743 760	172,97	1 383 760	80	640 000
4.4	Fourniture et pose de carreaux grès cérame	m <sup>2</sup>	142,47	8 000	1 139 760	165,47	1 323 760	23	184 000
4.5	Fourniture et pose de plinthe	m <sup>l</sup>	59,65	1 000	59 650	92,4	92 400	32,75	32 750
5.	<b>SOUS-TOTAL 4</b>				<b>2 141 670</b>		<b>3 129 150</b>		<b>987 480</b>
	<b>PEINTURE</b>								
5.1	Peinture vinylique sur mur intérieur et extérieur y compris toutes suggestions	m <sup>2</sup>	441	800	352 800	650	520 000	209	167 200
	<b>SOUS TOTAL 5</b>				<b>352 800</b>		<b>520 000</b>		<b>167 200</b>
6.	<b>MENUISERIE BOIS</b>								
6.1	Dépose de quelques parties de la tuile	m <sup>2</sup>	85	300	25 500	186	55 800	101	30 300

Y B

4 *[Signature]*

6.2	Fourniture et Pose de charpente plus couvraison en fibrociment	m2	85	8 500	722 500	186	1 581 000	101	858 500
6.3	Fourniture et pose de bois de rive	ml	55	2 000	110 000	55	110 000	0	-
6.4	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,70 m x 2,1 m	U	2	55 000	110 000	3	165 000	1	55 000
6.5	Fourniture et pose de porte isoplane dans cadre bois de 0,90 m x 2,1 m	U	3	60 000	180 000	3	180 000	0	-
6.6	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 1,5 m x 2,1 m	U	1	100 000	100 000	0	-	-1	100 000
6.7	Fourniture et pose de porte en bois dur dans cadre bois de 0,90 m x 2,1 m	U	1	75 000	75 000	0	-	-1	75 000
6.8	Fourniture et pose de fenêtre en bois dur dans cadre bois de 1,80 m x 1,5 m y compris toutes ses suggestions	U	7	90 000	630 000	0	-	-7	630 000
6.9	Fourniture et pose de fenêtres en bois dur dans cadre bois de 0,7 m x 0,65 y compris toutes ses suggestions	U	1	30 000	30 000	0	-	-1	30 000
6.10	Fourniture et pose des portillons sous pailasse	ff	1	80 000	80 000	0	-	-1	80 000
	<b>SOUS TOTAL 6</b>				<b>2 063 000</b>		<b>2 091 800</b>		<b>28 800</b>
7.	<b>PLAFONAGE</b>								
7.1	Plafonnage en contre plaque de 4 mm y compris toute suggestions	m <sup>2</sup>	158	4 500	711 000	158	711 000	0	-
	<b>SOUS TOTAL 7</b>				<b>711 000</b>		<b>711 000</b>		-
8.	<b>PLOMBERIE-SANITAIRE</b>								
8.1	Ensemble évacuation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
8.2	Ensemble installation	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	-
8.3	Ensemble alimentation	ff	1	80 000	80 000	1	80 000	0	-


  
 A - S - D - 7

8.4	Fourniture et pose de lavabo (2WC estimés à 4 lavabo)	U	15	55 000	825 000	9	495 000	-6	330 000
	<b>SOUS TOTAL 8</b>				<b>1 105 000</b>		<b>775 000</b>		<b>330 000</b>
9.	<b>ELECTRICITE</b>								
9.1	Tubage en tube orange	ff	1	100 000	100 000	1	100 000	0	
	Tubage pour le réseau informatique	ff	0	100 000		1	100 000	1	100 000
	Ceinturage au cuivre nu y compris piquet de terre et barrette de coupure	ff	0	150 000	-	1	150 000	1	150 000
9.2	Filerie et câblage	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	
9.3	Coffret plastique de 600x500 équipé	ff	1	150 000	150 000	1	150 000	0	
9.4	Fourniture et pose de réglette de 0,60	U	2	8 000	16 000	2	16 000	0	
9.5	Fourniture et pose de réglette de 1,20 (6 Globe étanches estimés à 12 réglettes)	U	23	9 000	207 000	23	207 000	0	
9.6	Fourniture et pose de prise 2P+T	U	15	3 500	52 500	21	73 500	6	21 000
9.7	Fourniture et pose goulottes de 100/45(avec câble) y compris dismatic	U	4	50 000	200 000	4	200 000	0	
9.8	Fourniture et pose et pose de climatiseurs de 2Cv y compris toutes suggestion	U	4	340 000	1 360 000	4	1 360 000	0	
	<b>SOUS TOTAL 9</b>				<b>2 235 500</b>		<b>2 506 500</b>		<b>271 000</b>
10.	<b>MENUISERIE ALUMINIUM</b>								
10.1	Fourniture et pose de porte en aluminium	m2	10,2	55 000	561 000	7,04	387 200	-3,16	173 800
10.2	Fourniture et pose de fenêtres en aluminium	m2	15,4	55 000	847 000	21,73	1 195 150	6,33	348 150
	<b>SOUS TOTAL 10</b>				<b>1 408 000</b>		<b>1 582 350</b>		<b>174 350</b>

Y b f m f



SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES										
10.3	Elaboration du plan de gestion environnementale et sociale simplifié du chantier(PGES chantier) prenant en compte la santé et sécurité au travail et la gestion des déchets	FF	1	300 000	300 000	1	300 000	0	0	-
10.4	Mis en terre de 20 espèces de 1,20m de hauteurs à croissance rapide offrant de l'ombrage au sein du site du sous-projet et protégé avec les grillages	U	20	4 500	90 000	20	90 000	0	0	-
10.3	Suivi de la mise en œuvre des outils	FF	1	120 000	120 000	1	120 000	0	0	-
<b>SOUS TOTAL 11</b>					<b>510 000</b>		<b>510 000</b>			<b>-</b>
<b>TOTAL HTVA</b>					<b>12 518 076</b>		<b>14 775 476</b>			<b>2 257 400</b>
TVA(18%)					<b>2 253 254</b>		<b>2 659 586</b>			<b>406 332</b>
<b>TOTAL GLOBAL TTC</b>					<b>14 771 330</b>		<b>17 435 062</b>			<b>2 663 732</b>
<b>TAUX D'AUGMENTATION DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS</b>										<b>18,033%</b>

*[Signature]*

K. SORANOU GBATA

*[Signature]*

SEBOUTIGOMA

*[Signature]*

TONOU KADJOU

*[Signature]*

SERENO AYIEM K.M.

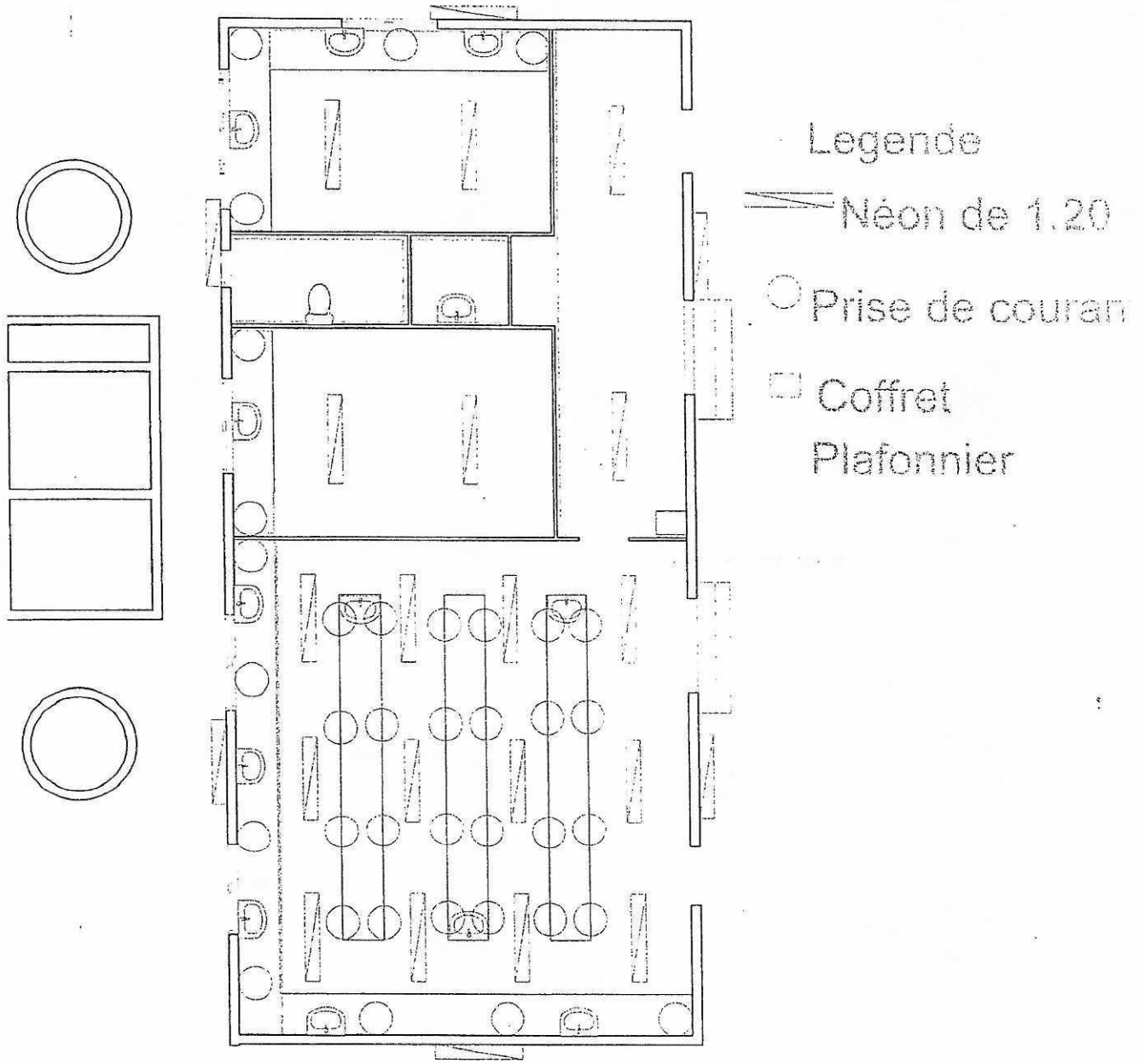
SPT-CERNÉ

TONOU LARE  
K. KOFIAM

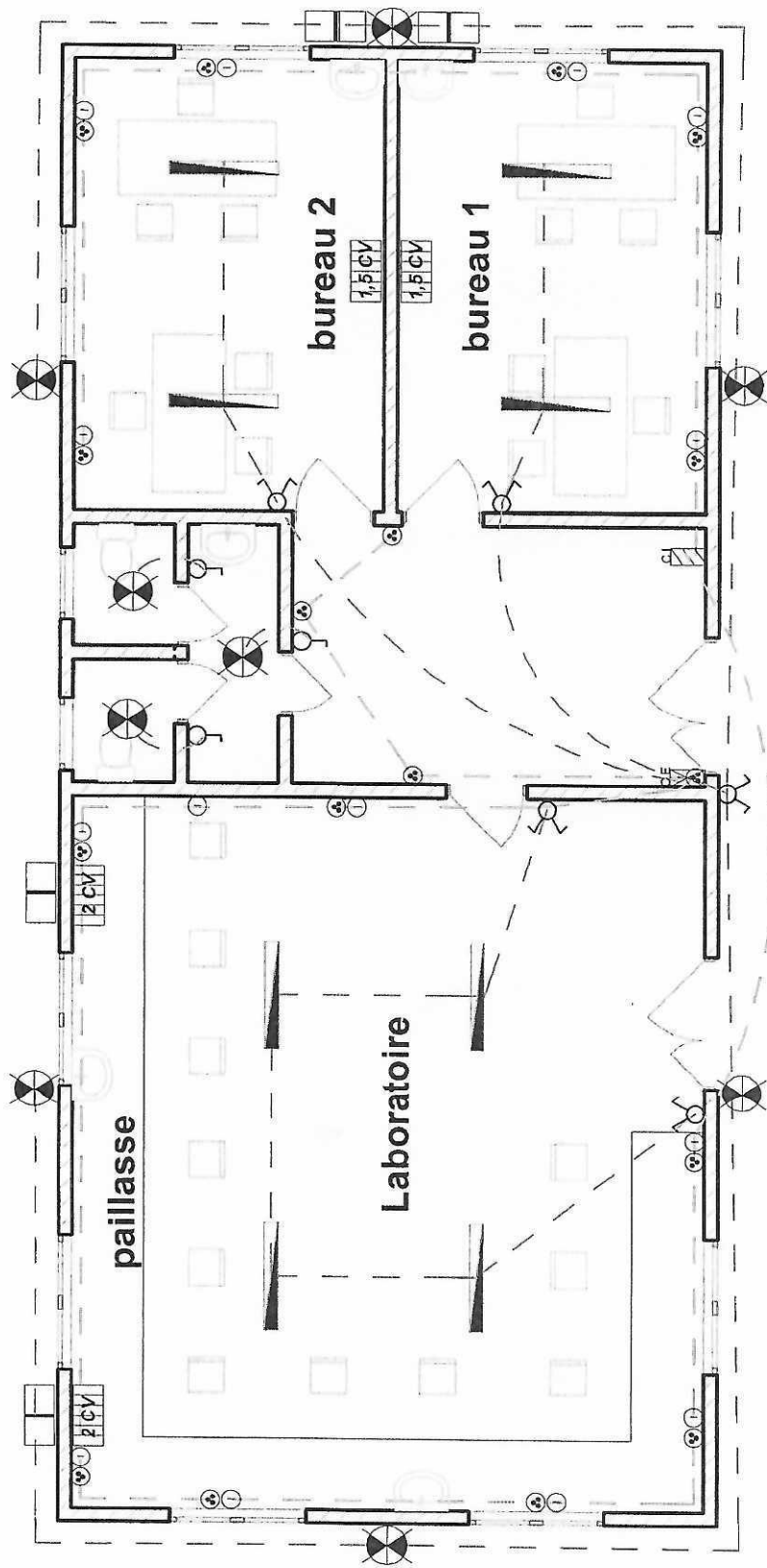
ECNG - BTP  
03BP-30565 / TEL: 30 23 27 47

MANGLIM WANGAR

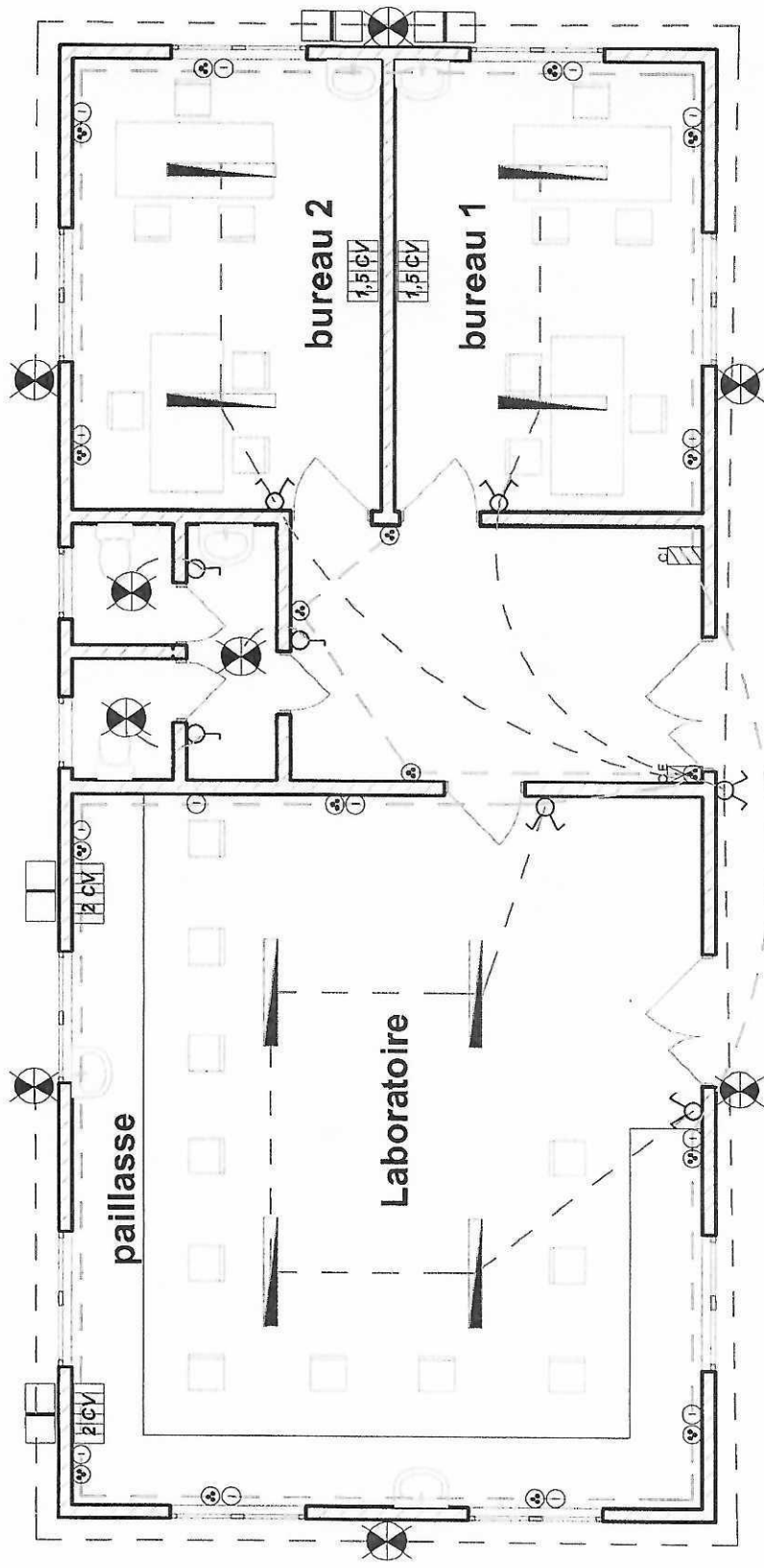
# PLAN D' ELECTRICITE



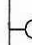
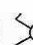

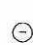


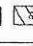




EBIT-BTP : 90 00 96 97



<b>PROJET DE REHABILITATION DU LABORATOIRE D'ENERGIE SOLAIRE DE L'UNIVERSITE DE LOME</b>		Légende: côte fini fond de fouille = -1,00m côte fini de dallage au sol = +0,45m		Prod : FMT Tél : +228 93 99 80 60	Verf : GBF Tél : +228 90 02 51 26
<b>E02</b>	Plan d'électricité & Climatisation RDC	Cotation centimeirique	Globe plafonnier Led	Maître d'ouvrage:	Maître d'oeuvre:
Alpha 01	01 / 04 / 2022	Echelle 1/75	<input checked="" type="checkbox"/> Lampe Led mono 120 <input checked="" type="checkbox"/> Coffret électrique <input checked="" type="checkbox"/> Coffret informatique		
<b>E01</b>	07 / 04 / 2022		<input type="checkbox"/> Interrupteur simple <input type="checkbox"/> Interrupteur va et vient <input type="checkbox"/> Prise courant <input type="checkbox"/> Prise informatique <input type="checkbox"/> Unité extérieure du climatiseur <input type="checkbox"/> Evaporateur de climatiseur		



<b>PROJET DE REHABILITATION DU LABORATOIRE D'ENERGIE SOLAIRE DE L'UNIVERSITE DE LOME</b>		<b>Légende:</b> côte fini fond de fouille = -1,00m côte fini de dallage au sol = +0,45m	<b>Prod : FMT</b> Tél : +228 93 99 80 60	<b>Verf : GBF</b> Tél : +228 90 02 51 26
<b>E02</b>	Plan d'électricité & Climatisation RDC	Cotation centimétrique	<b>Maître d'ouvrage:</b>	<b>Maître d'oeuvre:</b>
Alpha 01	01 / 04 / 2022	Echelle 1/75		
<b>E01</b>	07 / 04 / 2022		<ul style="list-style-type: none"> <li> Globe plafonnier Led</li> <li> Interrupteur simple</li> <li> Interrupteur va et vient</li> <li> Prise courant</li> <li> Prise informatique</li> <li> Lampe Led mono 120</li> <li> Coffret électrique</li> <li> Coffret informatique</li> <li> Unité extérieure du climat</li> <li> Evaporateur de climat</li> </ul>	

**5- La lettre N°1995/MEF/DNCMP/DAJ du 15 juillet 2022 autorisant la signature de l'avenant N°1 au Marché N°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022.**

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

N° 1995 /MEF/DNCMP/DRMP&DAJ <sup>Ab</sup>

Lomé, le '15 JUIL 2022'



*Le Directeur National par intérim*

A

**Madame le Responsable des Marchés  
Publics de l'Université de Lomé**

**LOME**

**VRéf** : BE n°393/UL/CP/PRMP/07-2022 du 08 juillet 2022

**Objet** : Demande d'autorisation pour conclure l'avenant n°1 au marché n°00163/2022/DRP/UL-CERME/IDA du 02 mars 2022, relatif aux travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des sciences (FDS) au profit du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) et projet d'avenant y afférent.

**Madame le Responsable,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre ci-dessus référencée par laquelle vous sollicitez l'autorisation de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), pour conclure l'avenant n°1 au marché cité en objet, dont l'entreprise ECNG-BTP est titulaire.

Vous avez transmis, par la même occasion, le projet d'avenant y afférent, accompagné des correspondances échangées avec le titulaire, du rapport de présentation, du procès-verbal (PV) d'actualisation des quantités, du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2022 du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) et des plans y relatifs.

En réponse, la DNCMP note que le présent avenant vise essentiellement à modifier la consistance des travaux pour prendre en compte des travaux supplémentaires relatifs au terrassement, à la maçonnerie-béton, au revêtement/carrelage, à la peinture, à la menuiserie bois, à la plomberie-sanitaire, à l'électricité et à la menuiserie aluminium, suite aux dégradations décelées lors de l'exécution du marché, afin de répondre convenablement aux besoins pédagogiques du laboratoire.

Elle note, en outre, le maintien, dans le présent avenant, des prix unitaires du marché initial.

Par conséquent, sur la base du PV d'actualisation des quantités transmis, la DNCMP donne son avis de non objection pour conclure l'avenant n°1 au marché n°00163/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA du 02 mars 2022, relatif aux travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des sciences (FDS) au profit du CERME, avec l'entreprise ECNG-BTP, en vue de prendre en compte les modifications de la consistance des travaux dues aux dégradations décelées lors de l'exécution, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de deux millions six cent soixante-trois mille sept cent trente-deux (2 663 732) francs CFA, représentant 18,03% du montant TTC du marché de base de 14 771 330 francs CFA, qui passe à 17 435 062 francs CFA TTC, et de proroger le délai d'exécution d'un (1) mois supplémentaire, portant ainsi le délai global d'exécution à quatre (04) mois.

Vous voudriez bien requérir, si nécessaire, l'avis de non objection du bailleur, en l'occurrence la Banque mondiale, qui finance le marché.

S'agissant de l'examen du projet d'avenant, la DNCMP note la conformité de ses dispositions à la réglementation en vigueur.

Toutefois, sur la page de garde, veuillez compléter le Code d'immatriculation du marché initial par la date de son approbation. Cette observation devra également être prise en compte dans le troisième paragraphe du formulaire de l'avenant, à son article premier, au sous-point b) de l'article 2 ainsi qu'aux articles 3, 4 et 6 et à la page de signatures de l'avenant.

En outre, sur ladite page, il importe d'insérer une ligne avant « le montant initial », en vue d'indiquer « le montant global d'exécution » du marché. Il en est de même pour « le délai d'exécution global » qui devra être mentionné après « le délai de l'avenant ».

Cette observation est également valable pour l'article 1<sup>er</sup> et l'article 4, où il faudra insérer respectivement le délai d'exécution global et le montant global d'exécution.

De même, en regard de « la garantie de bonne exécution », prière de mentionner « 5% du montant de l'avenant », au lieu d'écrire « inchangé » ;

De plus, vous voudriez bien améliorer la quatrième ligne des dispositions du premier paragraphe du formulaire en écrivant : « .../www.cerm, représenté par la personne .... ».

Par ailleurs, les références à indiquer au **sous-point e)** de l'article 2 de l'avenant devront être celles de la présente lettre qui l'autorise et valide son montant. Une copie de ladite lettre devra être jointe en annexe à l'avenant.

Enfin, sur la **page de signatures**, il faudra corriger la raison sociale du titulaire ainsi que les nom et prénoms de son représentant.

**Sous réserve de la prise en compte de ces observations, la DNCMP donne son avis de non objection pour la signature de l'avenant précité avec l'entreprise ECNG-BTP.**

Une copie de l'avenant approuvé devra être transmise à la DNCMP, pour archivage.

Vous trouverez, ci-joint en retour, le projet d'avenant en vue de la prise en compte des observations formulées, ainsi que les documents complémentaires transmis.

Veillez agréer, **Madame le Responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.



**Rassidi SOUMAÏLA**

PJ: six (06).